



Protection juridique individuelle et licenciement collectif

Par **eric**, le **18/03/2010** à **11:49**

Bonjour,

suite a un licenciement abusif,j'envisage un procès
aux prudhommes.

Or l'interlocuteur que j'ai eu auprès de ma protection
juridique n'est pas sûr de pouvoir me couvrir dans la mesure
où il s'agit d'une part d'un licenciement collectif,
et d'autre part ,d'une protection individuelle...

je suis un peu perplexe de cette réponse